

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de convocation :
26.09.2016**

L'an deux mille seize et le trois octobre à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de **Monsieur SANS Christian, Maire**

**Nombre de conseillers
en exercice : 14**

Présents : M. RAMEAU, Mmes GERARD, SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE, AMOUROUX, LIVOTI, Mmes DALLAZANNA, TOUZANNE, M. PIZZATO, Mmes AIMONE-CAT, TONELLO, M. ROUCH

**D.C.M. N° 9.5
Recensement Population 2017.
Recrutement agents recenseurs.**

Mme CAHUZAC

Madame GERARD Sylvie a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la décision prise lors de la séance du 06/06/2016 de créer 2 postes d'agent recenseur contractuel non permanent à temps complet.

Il y a lieu aujourd'hui de préciser le grade de ces postes. Monsieur le Maire propose le grade d'« Adjoint Administratif Territorial 2^e classe » à temps complet contractuel non permanent rémunéré sur la base de l'Indice Brut correspondant au 1^{er} échelon de ce grade (IB 340).

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE

- la création de 2 postes d'Adjoint Administratif Territorial 2^e classe contractuel non permanent à temps complet rémunéré sur la base de l'Indice Brut correspondant au 1^{er} échelon de ce grade (IB 340).

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le **06.10.2016**

Pour copie conforme,

En Mairie, le 10 octobre 2016

Le Maire,

C. SANS

